

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 7

Artikel: Le Pomard après décès
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépuiet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

AVIS. — *Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.*

Le Pomard après décès.

Un voyageur en vins rouges de France, qui ne manque ni de ruse, ni de toupet, trouvant qu'il ne faisait pas suffisamment d'affaires avec les vivants, a découvert un moyen fort ingénieux d'en faire avec les morts.

Arrivé dans une ville, il lit avec attention les feuilles publiques, consulte la liste des décès et guette au passage tous les convois funèbres un peu importants. Quant aux morts, qui s'en vont tout seuls au cimetière ou simplement accompagnés de quelques pauvres diables, il ne s'en inquiète guère ; mais si la suite est nombreuse, s'il y a des voitures surtout, il en prend bonne note et fait causer les gens, sous un prétexte quelconque, à l'hôtel, au café, dans la rue, partout où la chose est possible, afin de s'assurer si la personne qu'on vient de porter en terre, n'était pas quelque riche propriétaire.

Dans le cas affirmatif, et deux ou trois jours plus tard, notre homme, toujours mis avec recherche, se transporte auprès de la famille. L'air profondément ému, le chapeau à la main, il salue avec une révérence des plus cérémonieuses et présente ses condoléances comme une ancienne connaissance de celui qu'on pleure encore. Il s'informe avec détails de la maladie à laquelle il a succombé, et, poussant un soupir longtemps contenu : « Oh ! dit-il, quel brave et digne homme de moins. Je n'ai eu le plaisir et l'honneur de traiter qu'une seule affaire avec lui, mais elle m'a suffi pour apprécier ses excellentes qualités. »

— Ah ! dit le fils, le neveu, le frère, le cousin ou tel autre héritier présent, vous faisiez des affaires... ?

— Oui, monsieur, interrompt le marchand de vins, il n'y a qu'un mois à peine qu'il a bien voulu me commander une pièce de Pomard, qui est en route et qui vous parviendra sous peu. Que n'a-t-il pu au moins goûter ce vin généreux, l'un des premiers crus de France, médailles d'or aux Expositions de Londres, de Paris, Vienne et Philadelphie !

Ça l'aurait peut-être remis, ma parole d'honneur, car c'est un vrai nectar !

Et cinq fois sur dix au moins, le voyageur ne

rencontrant pas d'objections chez des héritiers qui auraient bien mauvaise grâce en ne faisant pas honneur à un engagement pris par celui qui vient de leur laisser sa fortune, s'empresse de télégraphier à sa maison : « Expédiez, grande vitesse, pièce Pomard à M. ***.

Le fait s'est présenté dernièrement à Lausanne ; le vin a été accepté et bu à la santé du défunt. La marchandise étant de bonne qualité, notre voyageur se crée ainsi de nouveaux clients, grâce à des morts qu'il n'a jamais connus.

L. M.

Concert Joachim.

Il y a des gens qui vont aux concerts, absolument parce que cela fait bien dans le paysage, parce que cela est de bon ton et moins vulgaire que le spectacle. Et puis, c'est toujours très flatteur de pouvoir dire, — même quand on n'y comprend rien : — Que c'est beau, la musique classique ! n'est-ce pas, madame ? quel doigté, quel mécanisme ! »

— Oh ! je crois bien, ma chère, et quelle méthode !

J'ai entendu ces réflexions au concert de Rubinstein, pendant l'exécution de morceaux tellement classiques, qu'on en était abasourdi : une avalanche de notes. Je les ai entendues dans des concerts où l'artiste pouvait dire, comme certain professeur de philosophie : « Durant ma longue carrière, je n'ai rencontré qu'un seul élève qui m'ait compris... et encore m'a-t-il mal compris. »

Je ne suis pas allé au concert de M. Joachim pour la bonne façon, mais bien pour entendre un des plus grands artistes de notre époque, et, chose rare, l'un des plus modestes. J'en ai été enchanté et j'ai applaudi à me brûler les mains. Quelques-uns des amateurs, dont je viens de parler, me diront sans doute que j'ai applaudi sans discernement. La chose est fort possible ; je ne suis pas musicien, il est vrai, je n'ai peut-être pas l'oreille musicale ; mais, oreilles d'âne ou pas, elles m'ont fait grand plaisir l'autre soir.

Malgré mes faibles talents donc, j'ai cru pouvoir juger que M. Joachim a le don merveilleux de tirer de son instrument des sons superbes, des accords arpégés d'une agilité, d'une légèreté, d'une souplesse charmantes ; des airs en double corde d'une sonorité, d'une harmonie admirables. Et ses trémolos, ses notes harmoniques, n'ont-ils pas quelque chose d'aérien et d'angélique !

Que de nuances délicatement rendues, quel con-